

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 2

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.60.00 - Fax : 27.47.00

N° CS 17-3133-



Nouméa, le 22 MAR. 2017

CIRCULAIRE

Relative à la campagne de promotion au choix de changement de corps et de grade des personnels relevant du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie

Je vous informe de l'ouverture, au titre de l'année 2017, d'une campagne de promotion au choix pour l'accès aux corps et aux grades suivants :

Pour l'accès de corps :

- éducateur des activités physiques et sportives (APS) : 7 postes ;
- animateur socio-éducatifs (SE) : 3 postes.

Pour l'accès à la hors-classe

- conseillers des APS : 1 poste.

Pour l'accès au grade principal :

- conseiller des APS: 2 postes ;
- conseiller SE: 1 poste
- éducateur des APS: 2 postes ;
- animateur SE: 1 poste.

Les conditions de recevabilité des dossiers sont précisées dans chacune des fiches de candidature ci-jointes.

Les fiches de candidatures accompagnées des pièces justificatives doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2- 98849 Nouméa Cedex) **au plus tard le 7 juillet 2017 à 16 heures**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas pris en compte.

En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par l'employeur pour le compte duquel les fonctions ont été réalisées.

Si l'agent ne dispose pas des pièces justificatives nécessaires à la constitution de son dossier, il devra prendre l'attache de son employeur en vue de solliciter une consultation de son dossier administratif et prendre copie desdites pièces.

La présente circulaire, les fiches de candidature ainsi que les attestations d'exercice de fonctions sont téléchargeables sur le site internet de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc, rubrique Informations).



Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Alain MARC

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU CORPS DES CONSEILLERS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2017 :

- justifier de 12 ans d'ancienneté dans le corps des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie ;
- **dont** cinq ans d'exercice des fonctions dévolues aux conseillers des activités physiques et sportives (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- **doit être adressée** au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- **Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration**
- **Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte**
- **A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte**
- **Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeur des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Directeur adjoint des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service,
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

2.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve/interne)
- Promotion au choix
- Intégration

2.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE CORPS ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

- NB :**
- *seules comptent les années entières ;*
 - *prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.*

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____ Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU CORPS DES CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

- justifier de 12 ans d'ancienneté dans le corps des animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie ;
- **dont** cinq ans d'exercice des fonctions dévolues aux conseillers socio-éducatifs (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- **doit être adressée** au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- **Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration**
- **Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte**
- **A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte**
- **Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
- Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
- Directeur communal,
- Chef de service,
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

4.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve/interne)
- Promotion au choix
- Intégration

4.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE CORPS ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;
- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
 Bonne
 Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réserve

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU CORPS DES EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

- justifier de 12 ans d'ancienneté dans le corps des opérateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie ;
- **dont** cinq ans d'exercice des fonctions dévolues aux éducateurs des activités physiques et sportives (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- **doit être adressée** au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- **Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration**
- **Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte**
- **A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte**
- **Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Chef de service de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune,
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE CORPS ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- *seules comptent les années entières ;*
- *prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.*

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
 Bonne
 Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU CORPS DES ANIMATEURS SOCIO-EDUCATIFS

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

- justifier de 12 ans d'ancienneté dans le corps des opérateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie ;
- **dont** cinq ans d'exercice des fonctions dévolues aux animateurs socio-éducatifs (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- **doit être adressée** au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- **Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration**
- **Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte**
- **A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte**
- **Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeur des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Directeur adjoint des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service,
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

2.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve/interne)
- Promotion au choix
- Intégration

2.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE CORPS ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- *seules comptent les années entières ;*
- *prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.*

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

**FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE HORS CLASSE DU CORPS DES CONSEILLERS DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

CONDITION DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier de quatre ans d'ancienneté dans le grade principal des conseillers des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie.

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
- Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
- Directeur communal
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

4.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve/interne)
- Promotion au choix
- Intégration

4.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;

- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

**FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DU CORPS DES
CONSEILLERS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des conseillers des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement au sein d'une entité réglementairement constituée d'un niveau équivalent ou supérieur à celui d'un service (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeur des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Directeur adjoint des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

2.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve /interne)
- Promotion au choix
- Intégration

2.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;
- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
 Bonne
 Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE HORS CLASSE DU CORPS DES CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIF

CONDITION DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier de quatre ans d'ancienneté dans le grade principal des conseillers socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie.

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
- Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
- Directeur communal
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

4.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve/interne)
- Promotion au choix
- Intégration

4.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;

- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DU CORPS DES CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIF

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des conseillers socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement au sein d'une entité réglementairement constituée d'un niveau équivalent ou supérieur à celui d'un service (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

- OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie
 Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
 Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
 Directeur communal
 Chef de service
 Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
 Chef de bureau, cellule, section
 Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

4.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve /interne)
 Promotion au choix
 Intégration

4.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
 Non

III- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;
- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
 Bonne
 Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

**FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DU CORPS DES EDUCATEURS DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeur des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Directeur adjoint des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;
- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

III- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DU CORPS DES ANIMATEURS SOCIO-EDUCATIF

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeur des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Directeur adjoint des services de la Nouvelle-Calédonie, d'une assemblée de province ou d'une commune
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle, expert métier ou coordonnateur
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II - MOTIVATION DU CANDIDAT

2.1 Mode d'accès au corps actuel (joindre pièce justificative) :

- Concours (externe sur titre avec épreuve /interne)
- Promotion au choix
- Intégration

2.2 Admissibilité au concours d'accès au corps (joindre courrier d'admissibilité)

- Oui
- Non

III- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;

- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

IV- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

**FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DU CORPS DES OPERATEURS DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des opérateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- doit être adressée au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration
- Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte
- A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte
- Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins)

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
- Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
- Directeur communal
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- seules comptent les années entières ;
- prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.

III- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
 Bonne
 Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
 Favorable
 Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ANNEE 2017

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DES OPERATEURS SOCIO-EDUCATIF

CONDITIONS CUMULATIVES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES au 31/12/2016 :

Justifier dans le grade normal des opérateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie :

- soit de 8 ans d'ancienneté ;
- soit de 6 ans d'ancienneté dans le grade et avoir exercé, durant au moins 2 ans, des fonctions d'encadrement (**joindre obligatoirement l'attestation**).

LA FICHE DE CANDIDATURE

- **doit être adressée** au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique
- doit être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au plus tard le **07/07/2017**

PIECES JUSTIFICATIVES

- **Aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration**
- **Les pièces justificatives sont celles exigées dans le formulaire de candidature, aucune autre pièce ne sera prise en compte**
- **A défaut de communication de la pièce justificative sollicitée, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature n'est pas pris en compte**
- **Les attestations doivent clairement faire apparaître : le nom et la fonction du signataire. A défaut de ces mentions, l'attestation n'est pas prise en compte**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur :

OPT Province des îles Loyauté Province Nord Province Sud Vice-rectorat Nouvelle-Calédonie

Autres (à préciser) : _____ Commune (à préciser) : _____

CADRE A REMPLIR PAR L'AGENT (pièces justificatives à joindre par ses soins) .

I- FONCTIONS ACTUELLEMENT EXERCEES PAR L'AGENT (joindre la fiche de poste)

NB : ne sont prises en compte que les fonctions exercées en titre durant plus d'un an

- Directeurs des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de la province
- Directeurs adjoints des services de la Nouvelle-Calédonie ou d'une assemblée de province
- Directeur communal
- Chef de service
- Chef de service adjoint, chargé de mission, d'inspection, de contrôle ou expert métier
- Chef de bureau, cellule, section
- Autres (à préciser)

II- ANCIENNETE DANS LE GRADE ACTUEL AU 31/12/2016 (joindre l'arrêté de nomination)

Date de nomination dans le corps :

NB :

- *seules comptent les années entières ;*
- *prise en compte de l'ancienneté acquise au sein de l'ancien statut particulier du cadre territorial de la jeunesse, des sports et des loisirs.*

III- TROIS DERNIERES NOTATIONS OBTENUES (joindre les trois derniers EAE)

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Note : _____/20 Année : _____

Fait à _____ le _____

Signature de l'agent

CADRE RESERVE A L'EMPLOYEUR

Rappel : la fiche de renseignement devra être réceptionnée par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie **au plus tard le 07/07/2017** sous peine d'irrecevabilité.

I – MANIERE DE SERVIR / ASSIDUITE

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne

II- AVIS DE L'EMPLOYEUR

- Très favorable
- Favorable
- Réservé

III- OBSERVATIONS EVENTUELLES

(lieu) _____ , le
(signature et cachet de l'employeur)

ATTESTATION D'EXERCICE DE FONCTIONS DEVOLUES AUX CONSEILLERS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les conseillers des activités physiques et sportives assurent notamment :

- la responsabilité de l'ensemble des activités relevant de leur compétence, à partir des orientations définies par l'autorité de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au sein duquel ils sont affectés ;
- les activités physiques ou sportives ;
- la responsabilité d'une équipe d'éducateurs sportifs.

Ils peuvent être chargés du contrôle des équipements sportifs.

(Article 8 de la délibération n° 52/CP du 20 mai 2016 *portant statut particulier du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie*)

Prénom :

Nom :

Affectation actuelle :

—————> **Justifie, au 31/12/2016, de 5 ans d'exercice de fonctions dévolues aux conseillers des activités physiques et sportives, telles que définies ci-dessus (joindre les fiches de poste correspondantes) :**

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :



Cette attestation doit être jointe à la fiche de renseignement et réceptionnée à la DRHFPNC au plus tard le 07/07/2017

***(soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc)***

ATTESTATION D'EXERCICE DE FONCTIONS DEVOLUES AUX CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS

Les conseillers socio-éducatifs assurent notamment :

- la responsabilité de l'ensemble des activités relevant de leur compétence, à partir des orientations définies par l'autorité de la collectivité territoriale ou de l'établissement public au sein duquel ils sont affectés ;
- les activités du secteur socio-éducatif ;
- la responsabilité d'une équipe d'animateurs socio-éducatifs.

Ils peuvent être chargés du contrôle des centres de vacances.

(Article 8 de la délibération n° 52/CP du 20 mai 2016 portant statut particulier du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie)

Prénom :

Nom :

Affectation actuelle :

→ **Justifie, au 31/12/2016, de 5 ans d'exercice de fonctions dévolues aux conseillers socio-éducatifs, telles que définies ci-dessus (joindre les fiches de poste correspondantes) :**

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :



Cette attestation doit être jointe à la fiche de renseignement et réceptionnée à la DRHFPNC au plus tard le 07/07/2017

**(soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc)**

ATTESTATION D'EXERCICE DE FONCTIONS DEVOLEES AUX ANIMATEURS SOCIO-EDUCATIFS

Les animateurs socio-éducatifs :

- exercent leurs fonctions auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des provinces, des communes et de leurs établissements publics et participent aux tâches opérationnelles qui leur sont dévolues et confiées par leur supérieur hiérarchique ;
- organisent, enseignent, animent et encadrent des activités socio-éducatives ;
- sont chargés d'exécuter les instructions qui leur sont respectivement données par les conseillers socio-éducatifs, qu'ils assistent directement ;
- peuvent intervenir dans les écoles maternelles et primaires pour assister l'équipe pédagogique de l'école, à la demande et sous la responsabilité de cette dernière, après agrément du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ils sont chargés du contrôle des centres de vacances et de loisirs.

(Article 13 de la délibération n° 52/CP du 20 mai 2016 *portant statut particulier du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie*)

Prénom :

Nom :

Affectation actuelle :

→ **Justifie, au 31/12/2016, de 5 ans d'exercice de fonctions dévolues aux animateurs socio-éducatifs, telles que définies ci-dessus (joindre les fiches de poste correspondantes) :**

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :



Cette attestation doit être jointe à la fiche de renseignement et réceptionnée à la DRHFPNC au plus tard le 07/07/2017
*(soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
 soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc)*

ATTESTATION D'EXERCICE DE FONCTIONS DEVOLEES AUX EDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les éducateurs des activités physiques et sportives :

- exercent leurs fonctions auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des provinces, des communes et de leurs établissements publics et participent aux tâches opérationnelles qui leur sont dévolues et confiées par leur supérieur hiérarchique ;
- organisent, enseignent, animent et encadrent des activités sportives ;
- sont chargés d'exécuter les instructions qui leur sont respectivement données par les conseillers des activités physiques et sportives, qu'ils assistent directement ;
- peuvent intervenir dans les écoles maternelles et primaires pour assister l'équipe pédagogique de l'école, à la demande et sous la responsabilité de cette dernière, après agrément du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

(Article 13 de la délibération n° 52/CP du 20 mai 2016 portant statut particulier du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs de Nouvelle-Calédonie)

Prénom :

Nom :

Affectation actuelle :

→ **Justifie, au 31/12/2016, de 5 ans d'exercice de fonctions dévolues aux éducateurs des activités physiques et sportives, telles que définies ci-dessus (joindre les fiches de poste correspondantes) :**

Employeur	Fonctions occupées	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :



Cette attestation doit être jointe à la fiche de renseignement et réceptionnée à la DRHFPNC au plus tard le 07/07/2017

***(soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc)***

ATTESTATION D'EXERCICE DE FONCTIONS D'ENCADREMENT
Campagne de promotion au choix 2017

Prénom :
Nom :
Affectation actuelle :

→ **Justifie, au 31/12/2016, de 2 ans d'exercice de fonctions d'encadrement**
(joindre fiche de poste correspondante)

Employeur	Fonctions occupées	Nombre d'agents dans l'entité	Nombre d'agents encadrés en tant que N+1	Date de début	Date de fin

Date :

Signature et cachet de l'employeur :



*Cette attestation doit être jointe à la fiche de renseignement et réceptionnée à la DRHFPNC **au plus tard le 07/07/2017***

*(soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
soit par mail : sgsf.drhfpnc@gouv.nc)*